

NORMANDELIÈRE. Assemblée houleuse de La Vigie

Assemblée générale de La Vigie ce samedi 13 août et malgré une météo qui incite à rester sur la plage, on était venu pour y participer, la salle des fêtes se remplissait peu à peu.

Jean-Baptiste Durand déroulant le planning ouvrait pour commencer une Assemblée générale extraordinaire dans le but de proposer la modification des statuts de l'association, et notamment celle qui mit le feu aux poudres dans l'article 11, « le porteur d'un mandat d'élu politique est incompatible avec le statut de membre du conseil d'administration en respect de la stricte neutralité... ». C'est alors que Nicolas Ducos, fondateur et ancien président de l'association et actuellement conseiller municipal de l'opposition voulut prendre la parole pour exprimer son désaccord, prenant cette nouvelle disposition pour son propre compte. Jean-Baptiste Durand ne l'y autorisant pas, il fit une tentative de force, un tiers s'interposant pour le faire

descendre de l'estrade, on en vint quasiment aux mains, triste spectacle d'un ancien président au sol... Quelques-uns commencèrent à quitter la salle, navrés de ce spectacle navrant. La modification fut adoptée au vote, La Vigie souhaitant pouvoir agir et penser librement en dehors de tout débat ou engagement politique.

S'en suivit l'assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle le vice-président a fait part de sa démission, ne pouvant admettre les comportements agressifs des uns envers les autres. Certains adhérents ont demandé plus de communication au sein de l'association et par voie de presse « Pourrait-on aussi demander un droit de réponse à la presse locale ? », l'auteur de cette demande prétendant que les journaux de proximité sont à la solde du « Seigneur des Anneaux » et semblant ignorer les articles consacrés à La Vigie dans les pages locales, notamment dans les éditions récentes.

On en vint à la réunion publique où deux intervenants se sont exprimés, Jean-Marc Large en matière d'archéologie



Assemblée générale houleuse dans la salle des fêtes de Brétignolles...

et Michel Chevalier docteur en géologie, tous deux donnant quelques précisions sur les sites du Marais Girard et de la Normandelière. Mais à vrai dire, rien de bien nouveau sur les tourbes ou les éléphants, les recherches en archéologie préventive demandée par la municipalité n'ont rien révélé de sensationnel.

Et le port dans tout ça ?

Et bien, après avoir évidemment réaffirmé que l'on est contre et c'est incontestablement le droit de chacun et d'une association, pas de scoop ou de nouveauté. Les querelles personnelles auraient-elles fait ombrage à la Normandelière qui ne sait toujours pas à ce jour si elle deviendra le siège de

ces infrastructures modernes ou si elle demeurera dans son état initial de plage familiale ? Le mauvais génie des tourbes a soufflé ce samedi sur les adhérents de La Vigie, si fort que l'éléphant antique endormi dans le marais du sous-sol ou le Viel Indien figé à l'envers du rocher Sainte Véronique auraient pu s'en émouvoir et faire trembler par contestation les rochers de la magnifique corniche brétignollaise, ajoutant au paysage une faille en mémoire de celle creusée dans l'association La Vigie lors de cette réunion d'été. En attendant, les landes de la Normandelière étaient devenues terre d'accueil de La Mission Évangélique, quelque 300 caravanes y ayant élu domicile pour quelque temps.